

la fréquentation des hommes instruits et des livres, il en avait rapporté des moyens de plus et se rendre utile à ses compatriotes.

Naissances.

A Sorel, le 20 du courant, la dame de M. Augustin St. Louis, fils, a mis au monde un fils.

Mariages.

A Québec, le 18, M. Edouard Antille, pilote de St. Jean Port-Joli, a Dame veuve Emélie T. Buteau, de St. Valier.

Décès.

En cette ville, le 21 du courant, après trois semaines de maladie, (du typhus) M. Nicolas Heney, menuisier, âgé de 47 ans.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Esq., par son vivant Banquier de Montréal, sont priées de le présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-dessus par le dit M. St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills, Montréal, 26 nov.



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPOURTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE.

Table with 2 columns: Destination (Montreal, Lachine) and Time (Morning, Afternoon, Evening).

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10 1/2 avec bagage jusqu'à 60 lbs. Devenir 10, 2s. 6d.

DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. Devenir 10, 1s. 10 1/2.

TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 7d. avec bagage jusqu'à 30 lbs. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

MARCHÉS AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES.

M. LOUIS PLAMONDON, se propose de faire un établissement actuel, destiné à servir de magasin à partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires.

RESTAURANT DE COMPAIN.

M. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Reforme où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes.

VENTE REMISE. LA Vente de MEUBLES DE MENAGE, etc., qui LA devait avoir lieu hier, à la demeure de JOHN OWENS, etc. est REMISE à MARDI, le 30 du courant. Vente à ONZE heures. L. J. HARKIN. 26 nov.

PORTRAITS AU DAGUERROTYPHE.

M. M. DESNOVERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERROTYPHE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge.

RACINES BULBEUSES, &c. A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT.

NOUVELLEMENT reçu par l'Express le VIRGIL, venant d'HOLLANDE, 10,000 Hyacinthes tulipes, lis, safran, jonquilles, &c., à vendre à bon marché, au JARDIN BOTANIQUE de GUILBAULT, 14, rue Coté, derrière la Banque de Montréal.

Laines de Berlin.

Halle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux.

A GRAND MARCHÉ !!! FONDS DE MAGASIN DE \$12,000.

A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-À-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés respectueusement leurs remerciements sincères et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 pour cent sur le prix coûtant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importés directement par eux.

NOUVEAUX LIVRES FRANÇAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'angle de la rue St. Jacques, un ÉTABLISSEMENT ÉPICIÈRE et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THÉS, CAFÉS, SECES, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

ÉPICIÈRES, VINS, THÉ, &c.

Nouvel Établissement, No. 31, Grande rue St. Jacques, à côté de l'Église Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'angle de la rue St. Jacques, un ÉTABLISSEMENT ÉPICIÈRE et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THÉS, CAFÉS, SECES, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

PLACES DE MOULINS DE PRIX.

AVIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS de PRIX, au Rapide Plat, à la Pointe aux Français et à la Pointe à Ferret, au Canal de Williamsburg, seront louées à l'Enchère, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSTON, à MARIATOWN, à MIDI.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

MILLE MAJOR.

L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les

MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE.

elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois.

Portrait de Jacques Cartier.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est dévoué à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager.

MARCHAND-TAILLEUR.

LES Soussignés, reconnaissant de l'encouragement qu'il leur a été fait de leur part, ont pris la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ils ont reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

AVIS IMPORTANT.

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER A LA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOULEZ AVOIR 20 ALBUMS POUR RIEN EN SOUSCRIVANT.

Les Ventes d'abonnement de la Revue Canadienne, nous n'avons maintenant que 25 à 30 places complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes domiciliées dans la Cité de Montréal, pour l'année 1847, sont priées de se rendre au Bureau de la Trésorerie, au Palais de la Cité, pour verser leurs cotisations, au plus tard le 15 septembre 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui habitent la Cité de Montréal, pour l'année 1847, qu'ils se rendent au Bureau de la Trésorerie, au Palais de la Cité, pour verser leurs cotisations, au plus tard le 15 septembre 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui habitent la Cité de Montréal, pour l'année 1847, qu'ils se rendent au Bureau de la Trésorerie, au Palais de la Cité, pour verser leurs cotisations, au plus tard le 15 septembre 1847.

TERRE A VENDRE.

A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de la Pointe à Ferret, contenant 50 arpents, dont 10 en bois de bon. S'adresser à M. Frs. Benoit, rue St. Antoine, ou au sous-signe au Tamboir des Halls.

ÉCOLE.

Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et auront lieu à l'ÉCOLE NIBEL d'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit:

L'Anatomie... Dr. BIDARD. Les Accouchements... ANSOLDI. La Pratique de la Médecine... BADLEY. La Chirurgie... MONROE.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 21, rue St. Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, libraire, où il recevra avec reconnaissance tous les impressions que l'on voudra bien lui confier, telle que:

Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement.

D. BERNARE a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 168, face de L. Beaudry, Ecr.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES ou EFFETS qui auraient été dérobés appartenant à des Emigrés, maintenus MORTS, ou appartenant maintenant à des Emigrés MALADES, sont par les présentes requises DE LES LIVRER sans délai au sous-signe, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 Octobre courant, à recevoir ces Argent, Marchandises, Biens Meubles et Effets.

MONTRÉAL, 25 Octobre 1847. — 2 nov. Les propriétaires de l'Argus dans la province publient trois fois l'avertissement précédent dans leurs journaux respectifs. Ceux qui publient en langue française se feront en cette langue.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame, No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, où il offre à ventura un assortiment de Marchandises Seches, qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

Drap supérieur de toutes couleurs. Drap Cocteur, Drap blanc de toute sorte. Café, Orge, Métrou, Alpacat, Etouffe. Casimire, Couvertis, Mouseline de laine, Cashmire, Fleurie, Indienne, Gingham, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet pour Dames et Messieurs, Sabots, etc. de toute sorte; et un assortiment général de chaises, Sec. &c.

ENCOURAGEMENT DE LA REVUE CANADIENNE.

AUX NOUVEAUX ABONNÉS Primes extraordinaires.

20 ALBUMS DONNÉS POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire et Musical, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PIASTRES en sous-payant, recevront IMMÉDIATEMENT et GRATUITEMENT 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM contenant plus de 600 pages de notices littéraires et plus de 60 pages de musique.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'angle de la rue St. Jacques, un ÉTABLISSEMENT ÉPICIÈRE et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THÉS, CAFÉS, SECES, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fond Capital de cette Institution a été déclaré ce jour pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette Cité, le 15 Octobre prochain, le PREMIER JOUR DE DÉCEMBRE prochain.

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fond Capital de cette Institution a été déclaré ce jour pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette Cité, le 15 Octobre prochain, le PREMIER JOUR DE DÉCEMBRE prochain.

AVIS PÉRIODIQUE.

CEUX qui possèdent l'ALBUM de l'AQUEDUC, sont priés de se rendre au Bureau de la Trésorerie, au Palais de la Cité, pour verser leurs cotisations, au plus tard le 15 septembre 1847.

AUX ÉTUDIANTS.

CEUX des Étudiants en Médecine qui désireraient se procurer un ouvrage utile, trouveront chez M. S. J. B. Rolland, libraire, au Palais de la Cité, un ouvrage intitulé: "Pratique de la Médecine et de la Chirurgie" par M. J. B. Rolland, Libraire, où il recevra avec reconnaissance tous les impressions que l'on voudra bien lui confier, telle que:

PROVINCE DU CANADA.

COUR DE CIRCUIT DE ST-JEAN.

Samedi, le deuxième jour d'octobre, mil huit cent quarante-sept.

L'HONNORABLE JEAN RUCHI HOLLAND, de Montréal, dans le District de Montréal, Seigneur, propriétaire et en possession de la Seigneurie de Montréal dans le District de Montréal.

FRANÇOIS BEIGNET, de la paroisse de St. George de Henryville, dans le dit District, Cultivateur.

LA Cour sur motion de MM. MOREAU & LEBLANC, Avocats du demandeur, ordonne qu'en attendant qu'il appert par le retour de John Hibbard, un des héritiers de cette terre, au vu de sommation en cette cause émise, que le défendeur a quitté son domicile en cette Province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il soit nommé par un avis public deux fois en langue française et anglaise dans la Revue Canadienne et le Montréal Herald, papiers nouveaux publiés dans ce District, de comparaitre et de répondre à cette poursuite et de répondre à la fin de la dernière insertion de cet avis et à défaut par le défendeur de comparaitre et de répondre à cette poursuite dans le délai susdit, qu'il soit permis au demandeur de procéder et obtenir jugement, comme dans une cause par défaut.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

On a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne. — 3 oct. 1847.

PETIT TRAITÉ DE GRAMMAIRE ANGLAISE.

A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CH. GOSSELIN.

Maintenant sous Presse dans l'Atelier du Journal de Québec.

CE petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation de nos juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, renouvellera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "Télégraphe à électro", dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'honneur de l'inventeur. Ce dernier s'est fait un point d'honneur de la défendre. Ce dernier s'est fait un point d'honneur de la défendre.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus importantes s'est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refusant à cette étude c'est renoncer, de fait, de ne pas s'élever. Prendre la peine de démontrer cette vérité n'est pas vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports avec une foule de familles d'élèves, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée; et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie en est trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un labyrinthe, égareront les intelligences encore faibles et délicates, et finiront souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Le défaut de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais si difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus grande réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes, et les règles qui y sont contenues, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, j'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sain et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le discernement ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail fut abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permets de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant directeur du Collège, dont la science et la sincérité ne sont contestées par personne; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez nos compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation.

LE REPERTOIRE NATIONAL OU RECUEIL DE BREVETS CANADIENS.

On peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut Canadien, à l'Hôtel de Cambi et à l'Hôtel de Québec, ou au No. 100, rue de la Paix, à Montréal, chez M. Lovell et Gibson, Montréal. — 5 nov. 1847.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES.

A vendre par M. PARKER & Cie, Pharmaciens, 103, rue Notre-Dame, Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste. 20 oct.

PROVINCE DU CANADA.

COUR DE CIRCUIT DE ST-JEAN.

Samedi, le deuxième jour d'octobre, mil huit cent quarante-sept.

L'HONNORABLE JEAN RUCHI HOLLAND, de Montréal, dans le District de Montréal, Seigneur, propriétaire et en possession de la Seigneurie de Montréal dans le District de Montréal.

FRANÇOIS BEIGNET, de la paroisse de St. George de Henryville, dans le dit District, Cultivateur.

LA Cour sur motion de MM. MOREAU & LEBLANC, Avocats du demandeur, ordonne qu'en attendant qu'il appert par le retour de John Hibbard, un des héritiers de cette terre, au vu de sommation en cette cause émise, que le défendeur a quitté son domicile en cette Province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il soit nommé par un avis public deux fois en langue française et anglaise dans la Revue Canadienne et le Montréal Herald, papiers nouveaux publiés dans ce District, de comparaitre et de répondre à cette poursuite et de répondre à la fin de la dernière insertion de cet avis et à défaut par le défendeur de comparaitre et de répondre à cette poursuite dans le délai susdit, qu'il soit permis au demandeur de procéder et obtenir jugement, comme dans une cause par défaut.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

On a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne. — 3 oct. 1847.